



Le stage d'observation en entreprise en 3e

publié le 13/10/2020 - mis à jour le 14/10/2020

Chaque élève de 3e doit réaliser dans le cours de l'année un stage d'observation en entreprise.

Le lieu du stage est à trouver assez tôt au début de l'année scolaire afin de pouvoir établir rapidement la convention avec le professionnel.

Ce stage donne lieu à l'élaboration d'un rapport de stage pouvant être le support de l'épreuve orale du DNB.

Quelques conseils pour trouver son stage. [🔗](#)

Quelques conseils de méthode pour réaliser son rapport de stage sur le site de l'ONISEP [🔗](#)

Pour rédiger sa lettre de motivation et son CV (Curriculum Vitae) en ligne [🔗](#)

Le Département de la Charente-Maritime a également créé un site internet [🔗https://stage3eme.charente-maritime.fr/s3e/](https://stage3eme.charente-maritime.fr/s3e/) pour mettre en relation les élèves de 3e et les professionnels et structures pouvant accueillir des stagiaires (voir documents joints).

Documents joints

 [Flyer stages 3e](#) (PDF de 1.8 Mo)

 [Stages 3e 2020-2021](#) (PDF de 49.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.